



# Protocole d'inscription aux stages proposés par Xin-Formation

## Qu'est-ce que Xin Formation ?

Xin-formation est l'entreprise individuelle de Romain Bussi qui organise des activités en lien avec l'enseignement et la pratique du Qi Gong et des arts martiaux traditionnels. Bien que Xin-formation et l'association Budo Attitude soient deux entités indépendantes, elles sont fréquemment amenées à travailler en partenariat ainsi qu'avec d'autres structures.

## L'accueil des participants et l'état d'esprit des stages organisés par Xin-Formation

### Xin-Formation poursuit au travers de ses stages un objectif de qualité

- Accompagnement, accueil et écoute des participants
- Une équipe vous accompagne dans des activités culturelles et de découvertes conviviales facultatives.
- Un buffet dinatoire est offert à chaque stage
- Des documents supports pour l'organisation de la semaine vous sont remis en début de stage
- Des supports pédagogiques sont donnés à chaque stagiaire
- Des attestations de stage signées par le formateur sont remises en fin de stage

### La qualité passe aussi par l'éthique et des relations bienveillantes

- Xin-Formation accueille et intègre les nouveaux venus
- Xin-Formation n'est pas disposé à recevoir des pratiquants consuméristes et/ou avec certains préjugés sur les disciplines proposées
- Xin-Formation désapprouve les jugements de valeur entre les personnes, l'idolâtrie du formateur, les dérives sectaires

### En m'inscrivant aux stages organisés par Xin-Formation, je m'engage :

- À suivre le programme et la pédagogie proposée par le formateur
- À respecter une certaine discipline vis-à-vis du groupe afin de ne pas perturber l'ambiance de travail pendant le stage
- À faire preuve de bienveillance et de tolérance au sein du groupe de stagiaires et des personnes de l'organisation
- Le formateur reste le garant du cadre et des enseignements

## Organisation des stages et des activités complémentaires

L'objectif de ces stages est avant tout la pratique, le perfectionnement, la promotion du Qi Gong et des arts martiaux traditionnels. Dans le programme de ces stages y sont souvent associées d'autres activités sportives, culturelles et artistiques qui s'inscrivent dans une complémentarité de la pratique afin de favoriser l'échange et l'enrichissement personnel des pratiquants. Ces activités connexes sont possibles grâce à l'investissement de personnes motivées et soucieuses du bon déroulement de ces stages et de l'état d'esprit véhiculé par ces pratiques.

Afin de faciliter les démarches organisationnelles pour les participants, Xin-Formation peut conseiller certains lieux d'hébergement et même ponctuellement se charger de certaines réservations, mais n'est en aucun cas le gestionnaire de ce domaine. Aussi, pour tout ce qui concerne l'hébergement, les intéressés devront traiter directement avec l'organisme concerné (assurances annulation, prestations diverses...)

## Tarifcation des stages

La tarification des stages proposés à Xin-Formation est indépendante de celles d'autres structures, mêmes partenaires. Les remises effectuées pour certains cas particuliers (tarif couple, famille, Budo et formation...) sont celles prévues au sein de Xin-Formation seulement et elles ne sont pas cumulables.

Nos tarifs peuvent faire l'objet de certains ajustements d'une année sur l'autre.

Une personne inscrite au départ pour l'ensemble du stage, mais qui pour des impératifs personnels de dernière minute ne peut plus effectuer l'ensemble du stage peut bénéficier d'une remise exceptionnelle ne dépassant pas 1/3 du montant du stage.

## Conditions de maintien ou d'annulation des stages organisés par Xin-Formation

---

Le calendrier est préétabli pour l'ensemble de la saison au mois de septembre. Les dates retenues peuvent exceptionnellement faire l'objet de changements en cours d'année pour des raisons organisationnelles (disponibilités des experts, cumuls d'événements et disponibilités de locaux...). Dans tous les cas, les inscrits en seront avertis au minimum trois mois auparavant.

Pour être maintenu, un stage doit se dérouler avec un effectif minimum de 15 personnes. Toutefois, au regard de la viabilité financière de l'organisation, la décision pourra être prise d'abaisser ce seuil à 8 personnes en fonction des circonstances.

En cas d'annulation par manque d'effectifs, les inscrits seront avisés un mois avant la date du stage. Dans ce cas, les arrhes seront restituées aux personnes préinscrites.

**Pour des cas très exceptionnels, il se peut que le stage initialement prévu soit annulé à la dernière minute :**

- Incapacités physiques ou circonstances graves concernant le formateur
- Impossibilité de disposer de la structure d'accueil dont dépend l'organisation du stage (incendie, inondation...)

Dans ces cas, l'organisateur proposera un report de ce stage dans le mois suivant, pas forcément sur le même lieu. Le stage sera maintenu ou non dans les mêmes conditions envisagées ci-dessus.

Cependant dans ce cas, les arrhes ne pourront pas être restituées en cas de désistement de tout ordre du stagiaire.

## Procédure d'inscription aux stages organisés par Xin-Formation

---

### Préambule

Ayant constaté un nombre grandissant de désistements de dernière minute dans l'organisation des stages proposés par Xin-Formation, défections qui mettent en difficulté la gestion de ces activités, voire leur maintien, il a été convenu de redéfinir les conditions d'inscription. Bien que conscients des désagréments que cela peut entraîner pour certains participants, il nous est paru nécessaire de recadrer ces modalités de gestion afin d'assurer pour tous la pérennité et la sérénité de ces stages.

Les stages sont ouverts à toute personne en possession d'un certificat médical obligatoire établi dans les six mois précédents le stage et qui sera transmis lors de l'inscription.

L'inscription doit être effectuée au plus tard deux mois avant la date du début du stage. Elle se réalise en trois étapes

- **Le 1<sup>er</sup> versement d'un montant correspondant à 1/3 du coût du stage** ainsi que la signature de ce protocole valident l'inscription au stage. Ces arrhes seront encaissées dès réception et non remboursables. Cet encaissement fera l'objet d'un reçu communiqué aux participants.
- **Le 2<sup>e</sup> versement d'un montant correspondant au 2<sup>e</sup> /3 du coût du stage** sera versé au même moment et pourra être restitué en cas de non-participation jusqu'à une semaine avant le début du stage sur présentation d'un justificatif médical.
- **Le 3<sup>e</sup> versement correspond au solde** et sera encaissé en espèces sur le lieu du stage. Le principe de ces arrhes (premier versement) a pour objectif essentiel de garantir l'organisation et le maintien des stages dans de bonnes conditions ce qui nécessite des engagements préalables de l'organisateur et également l'assurance des personnes inscrites.

Après lecture de ce document, j'accepte les conditions d'inscription et de participation aux stages proposés par Xin-Formation.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature suivie de la mention « Lu et approuvé »

---

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le secrétariat  
au 06 26 60 29 12 ou par mail : [contact@xin-formation.fr](mailto:contact@xin-formation.fr)